

DÉCLARATION SUR LA SITUATION AU BURKINA FASO

Réunion de Siem Reap (Cambodge) | 24-25 mars 2015

LA COMMISSION POLITIQUE DE L'ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE DE LA FRANCOPHONIE :

| | |
|---------------------|---|
| PRENANT ACTE | de la démission du président du Burkina Faso, Blaise Compaoré, à la suite de nombreuses manifestations populaires; |
| CONDAMNANT | les violences ayant causé plusieurs morts et 600 blessés et exprimant sa solidarité avec toutes les victimes; |
| CONDAMNANT | fermement les actes de vandalisme et de pillage commis à l'endroit de l'Assemblée nationale du Burkina Faso, de parlementaires et d'autres institutions de la république; |
| PRENANT ACTE | de la nomination de M. Michel Kafando au poste de Président de transition, du Lieutenant-colonel Isaac Zida au poste de premier ministre de transition, de la formation d'un gouvernement de transition et de la mise en place d'un Conseil national de Transition; |
| SALUANT | les efforts déployés par la communauté internationale et francophone, notamment par la France, le Sénégal, l'Union africaine, l'Union économique et monétaire ouest-africaine, la Communauté des États de l'Afrique de l'Ouest et l'Organisation internationale de la Francophonie, afin d'accompagner le Burkina Faso dans sa transition démocratique; |
| SALUANT | également l'envoi, en novembre 2014, d'une mission dirigée par l'ancien Président de la République du Cap-Vert, Son Excellence M. Antonio Mascarenhas Monteiro, par le Secrétaire général de la Francophonie à laquelle a pris part l'APF; |
| RAPPELANT | son attachement aux principes démocratiques selon lesquels le pouvoir ne peut être légitime que s'il procède du suffrage universel; |
| PRENANT ACTE | de l'annonce de la tenue d'élections présidentielle et législatives le 11 octobre 2015; |
| SOUTIENT | les légitimes aspirations démocratiques du peuple burkinabè qui sont, au même titre que le respect des institutions et des dispositions constitutionnelles, des piliers fondamentaux de la vie démocratique; |
| SALUE | le sens de la responsabilité dont a fait preuve le peuple du Burkina Faso dans l'organisation de la transition politique du pays; |

DEMANDE

au gouvernement de transition burkinabé de maintenir un dialogue inclusif avec toutes les parties de la société, afin de favoriser la mise en place de conditions propices à la tenue d'élections libres, fiables, transparentes et dans les délais prescrits;

DEMANDE

au gouvernement de transition de continuer de respecter les droits et libertés des citoyens;

ENCOURAGE

les États membres de la Francophonie à poursuivre leurs actions diplomatiques et à prendre des initiatives visant au maintien et à l'amélioration de la situation politique, économique et sociale au Burkina Faso;

MAINTIENT

La mise sous observation à titre préventif prononcée par le Bureau de l'APF jusqu'à la tenue d'élections présidentielle et législatives libres, fiables et transparentes, tout cela conformément aux principes de la Francophonie exprimés dans la Déclaration de Bamako;

DÉCIDE

de dépêcher au Burkina Faso une mission de prise de contact et d'information.